

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 6 JUILLET 2004 À 20 HEURES 30**

Convocation du 29 juin 2004.

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi six juillet deux mil quatre à vingt heures trente au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Julien TISSANDIER, Maire.

**Présents** : Mme BRÉARD, MM. TISSANDIER, CHIRON, TARRIT, CLÉMOT, MUSSEAU et ARNAUD.

**Absents excusés** : MM MONNEAU (qui a donné pouvoir à Mr TISSANDIER), GUÉLIN et MARTINAUD

Mme BRÉARD Catherine a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion de conseil du 1<sup>er</sup> juin 2004 est adopté à l'unanimité.

### **PRISE DE FONCTION DU NOUVEAU PREFET**

M. TOMASINI est le nouveau Préfet de Charente-Maritime et vient de prendre ses nouvelles fonctions

### **EXAMEN CARTE COMMUNALE**

Mlle Maia PERNET, urbaniste est venue informer le Conseil Municipal sur le projet de carte communale. Il consiste à définir des zones constructibles et des zones inconstructibles tout en gardant une souplesse. La loi urbanisme de l'habitat de juin 2003 prévoit un droit de préemption urbain de la Mairie pour l'achat de terrain et permet de contrôler le développement des secteurs définis de façon raisonnée.

La procédure se déroule en 3 étapes : la phase de diagnostic, le projet de territoire et l'enquête publique. Il faut compter 1 an pour mener à bien ce projet de carte communale. Son coût peut être estimé à 10 000 €uros TTC sur lequel nous aurons le concours de l'Etat et du Conseil Général.

Le nombre de permis de construire sur Rouffiac est en progression depuis plusieurs années et nécessite l'organisation de l'urbanisation du village.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à consulter des cabinets spécialisés pour un appel d'offres dont le cahier des charges a été élaboré par la DDE.

### **ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX**

La partie électricité est bien avancée mais sera stoppée durant 3 semaines en raison des congés du personnel de l'ETDE (filiale de Bouygues).

Concernant le réseau d'assainissement, le cabinet Socama a procédé au dépouillement des offres. Il y a eu 6 propositions pour les canalisations et 7 propositions pour les postes de refoulement. C'est la

société Dubreuilh pour les canalisations et la société CPB à Périgny pour les pompes qui ont été retenues.

Pour la station d'épuration, 11 dossiers ont été retirés. Le démarrage des travaux de la 2<sup>ème</sup> phase est prévu en septembre 2004. Une première réunion de chantier aura lieu vendredi 16 juillet 2004 afin d'élaborer le planning avec tous les intervenants.

## L'EAU

M. le Maire s'inquiète de l'augmentation du prix de l'eau. La variation du prix de l'eau entre 2003 et 2004 pour 120 m<sup>3</sup> d'eau par an a augmenté de 18,14 %. Ceci s'expliquerait par la nécessité de faire de nouveaux forages et de traiter les sources pour préserver la ressource. Cette information sera publiée dans le bulletin municipal de juillet 2004.

## COMPTE RENDU DE M. ARNAUD SUR LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE ROUFFIAC/ST SEVER DU 05/07/2004

Rappel : Le SIVOM de ROUFFIAC/St SEVER a été dissout et s'est transformé en SYNDICAT MIXTE À LA CARTE avec la participation des élus de ROUFFIAC, de ST SEVER et de la Communauté de Communes du pays SANTON.

Election du bureau :

10 votants : 4 de ST SEVER, 4 de ROUFFIAC et 2 de la CDC du pays SANTON.

Président : Michel CÉLÉRIER (ST SEVER)

1<sup>er</sup> Vice-président : Joël ARNAUD (ROUFFIAC)

2<sup>ème</sup> Vice-président : Brigitte FAVREAU (ST SEVER)

3<sup>ème</sup> Vice-président : M. BOUCARD (CDC du pays SANTON).

Création de 3 commissions (Michel CÉLÉRIER préside toutes les commissions) :

Voirie et bâtiments (Rapporteur : Joël ARNAUD)

Finances et personnel (Rapporteur : Joël ARNAUD)

Ecole / Cantine / CLSH (Rapporteur : Brigitte FAVREAU).

Par vote, à l'unanimité, il a été décidé de transformer le statut des 2 emplois consolidés de 30 heures en 'Agent d'animation' (CLSH) pour Mallory BRET et en 'Agent d'entretien' (Ecole) pour Sophie VANLERBERGHE.

Devant l'épineuse question de trouver un juste équilibre entre le nombre d'enfants fréquentant le CLSH et le nombre d'encadrants nécessaires, Monsieur VEILLON, Vice-président de la CDC du pays SANTON a proposé de faire appel à du personnel CDC, ce qui permet de ne pas être en sureffectif d'encadrants si le nombre d'enfants baissait quelque peu. L'idée reste à approfondir mais semble d'ores et déjà très intéressante. Charge aux élus du SYNDICAT MIXTE d'explorer cette piste.

A été également débattue, la question de trouver une clé de répartition équitable entre les parties prenantes au niveau des charges. Quelques idées sont émises. Charge aux élus du SYNDICAT MIXTE de rechercher une solution.

Un bilan quantitatif et financier a été dressé quant à l'activité de la cantine. Pour mémoire, il faut savoir que, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 30 juin 2004, 8280 repas ont été servis. Le prix de revient

d'un repas est de 3,78 €. Le prix de cette prestation devra être revu tout en restant supportable pour les familles.

Enfin, le prix de la tranche horaire de la garderie a été discuté.

Un compte rendu détaillé et complet sera disponible courant juillet auprès du Président.

## **14 JUILLET**

Comme d'habitude, concours de pétanque puis sangría offerte par la Commune sous le kiosque de l'Aire de Loisirs. Cet apéritif prévu à 12 h 45 sera suivi d'un pique-nique pour les habitants qui le souhaitent.

## **CINÉSITES**

Prévu le jeudi soir le 29/07 sur l'Aire de Loisirs.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **L'abri bus**

Des élus et le cantonnier vont re-profiler l'abribus cet automne.

### **Le personnel**

Mme Dessendier reprendra son activité professionnelle le 01/08/04. Mme Nathalie Kojielski termine son contrat fin août.

### **La canicule**

Suite à une réunion le 05/05/04 sur le plan canicule, le CCAS s'est réuni le 17/06/04 pour mettre en place le plan Vermeil. Les personnes référentes sont : Mmes Klimsock, Santon, Massias, MM Denat et Chiron. Ces personnes iront rendre visite aux personnes âgées cet été. Mme Pidoux mettra à disposition une plaquette de la MSA précisant les gestes qui sauvent pour aider les personnes âgées à passer la canicule éventuelle dans les meilleures conditions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30. Exceptionnellement il n'y aura pas de réunion du conseil municipal au mois d'août, sauf urgence.